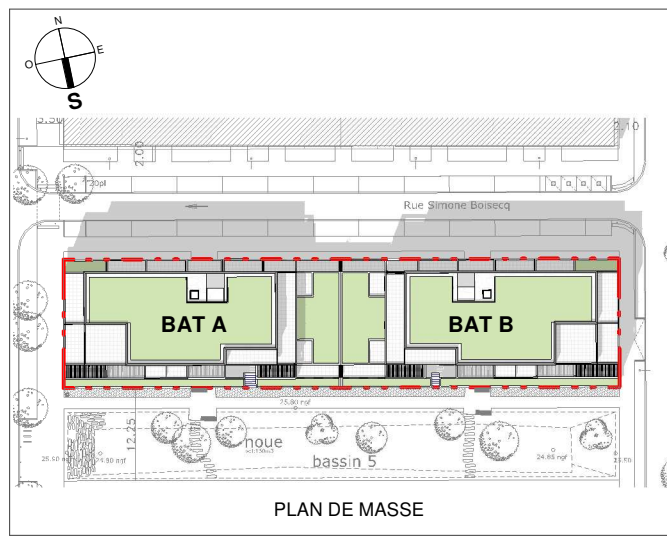




1/500

ATELIER LUCINA
Trélazé



PLAN DE MASSE

Synoptique	
PLAN DE MASSE	BATIMENT A / B

NOTA : En fonction de nécessités techniques réglementaires ou administratives, certaines modifications peuvent être apportées à ce plan, notamment, de légères variations de côtes et de surfaces. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions et les surfaces indiquées. Les gaines, retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que le remplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces attenantes.
Plafond : hauteur 2.50 m minimum sauf indication contraire précisée pas des hachures.

DATE	16 Mars 2022	Indice: A
PLAN DE VENTE		